MODIFICATION AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ 2009-2013

Se rapprocher
Faciliter
Optimiser

Canada

EDC

Voici un résumé de la modification au Plan de la Société 2009-2013 approuvée par le Conseil d'administration d'EDC en mai 2009 et par le gouverneur en conseil le 14 mai 2009 conformément aux dispositions pertinentes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

MODIFICATION AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ 2009-2013

Introduction

Le Canada, comme la plupart des pays industrialisés, traverse une période de récession. La détérioration de la conjoncture économique mondiale et la tourmente sur les marchés des capitaux ont ébranlé la confiance des consommateurs, des prêteurs, des assureurs et des investisseurs.

En ces temps d'incertitude économique, les entreprises canadiennes cherchent de plus en plus à trouver des capitaux et à réduire les risques. Toutefois, avec le ralentissement de la croissance et l'augmentation des risques, les sources de capitaux et d'assurances se tarissent. Ainsi, même si les institutions financières canadiennes s'efforcent de combler les vides laissés par les fournisseurs non bancaires sur le marché du crédit, la capacité demeure limitée.

Partout dans le monde, les gouvernements prennent des mesures pour atténuer les répercussions du resserrement mondial du crédit et donner aux entreprises l'accès aux capitaux et aux services de réduction des risques dont elles ont besoin afin de maintenir et d'accroître leurs activités. Les pays du G-20 se sont engagés à verser 250 milliards de dollars américains sur les deux prochaines années pour appuyer le financement du commerce extérieur par l'intermédiaire d'organismes de crédit à l'exportation et de banques de développement international. Dans le cadre de cet engagement, EDC jouera un rôle important pour ce qui est d'aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à faire face au repli économique actuel.

EDC avait déjà constaté au dernier trimestre de 2008 une augmentation de la demande à l'égard de ses solutions. Cette tendance se poursuit en 2009, les entreprises cherchant à naviguer entre les écueils d'un environnement économique qui demeure difficile. Au premier trimestre de 2009, les volumes de financement et d'assurance combinés d'EDC atteignent déjà 17,4 milliards de dollars, soit une augmentation de près de 1 milliard de dollars par rapport à la même période en 2008. Cela se traduit par 728 nouveaux clients, pour une moyenne de 275 millions de dollars en activités nouvelles par jour ouvré en 2009.

En travaillant avec ces entreprises canadiennes, EDC continue de miser sur son savoir faire en gestion des risques et de se fonder sur ses principes de saine gestion financière. C'est ainsi que la Société sera à même de répondre aux besoins de ses clients, aujourd'hui et demain.

Dans le cadre du Budget 2009, baptisé *Plan d'action économique du Canada*, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures qui permettront à EDC de répondre aux besoins d'un plus large éventail d'entreprises dans le cadre de ses programmes existants, notamment de prêts et d'assurances. La présente modification au Plan de la Société 2009-2013 décrit, aux fins de clarté et de cohérence, le plus vaste champ d'application des activités d'EDC.

Plan d'action économique du Canada

Dans le *Plan d'action économique du Canada*, le gouvernement a annoncé un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer l'accès aux capitaux et à renforcer le système financier canadien. Plus précisément, le budget présente une série de mesures qui visent à conférer plus de latitude aux sociétés d'État financières, y compris à EDC. Dans le cas de cette dernière, ces mesures lui donnent davantage de moyens pour aider les entreprises canadiennes solvables qui ont un plan d'affaires viable à obtenir un financement et des services de réduction des risques.

Comme il est important d'augmenter aussi rapidement que possible la capacité de crédit sur le marché canadien, le *Plan d'action économique du Canada* élargit temporairement, à savoir pour deux ans, le mandat d'EDC afin qu'elle ait plus de latitude pour exercer ses activités sur le marché intérieur en y apportant un complément aux produits et aux services proposés par les institutions commerciales. EDC pourra ainsi, par exemple, combler des lacunes sur le marché intérieur, le cas échéant, partager des risques avec des institutions financières du secteur privé, des assureurs et des sociétés de cautionnement et ajouter la capacité qui manque actuellement sur le marché en raison du resserrement du crédit.

Le *Plan d'action économique du Canada* suspend à titre temporaire le Règlement relatif à la prestation de services de financement et d'assurances sur le marché canadien (telle qu'elle y est définie). Cette suspension permet à EDC d'offrir de tels services conformément à son mandat traditionnel axé sur les exportations, sans avoir à obtenir une autorisation ministérielle.

De plus, pour aider EDC à répondre aux besoins des entreprises, le *Plan d'action économique du Canada* porte de 30 à 45 milliards de dollars le plafond de la dette éventuelle de la Société et de 1,5 à 3 milliards de dollars son capital autorisé. Ces mesures s'ajoutent à l'investissement par le gouvernement de 350 millions de dollars de plus en capital pour EDC annoncé dans l'Énoncé économique et financier de novembre 2008. Ce capital aidera à ajouter jusqu'à 1,5 milliard de dollars en capacité de crédit sur le marché. Par ailleurs, le relèvement du plafond du capital autorisé d'EDC décrit ci-dessus permet au gouvernement d'investir des capitaux supplémentaires dans EDC, le cas échéant. Le Budget 2009 ne prévoit pas de fonds supplémentaires pour la Société.

Enfin, le *Plan d'action économique du Canada* assure au gouvernement une plus grande latitude financière pour faire face à la situation économique actuelle en puisant dans le Compte du Canada. À cet égard, le gouvernement fait passer le plafond du Compte du Canada de 13 à 20 milliards de dollars afin d'être plus en mesure de soutenir les activités commerciales qu'il juge d'intérêt national mais qui n'entrent pas dans les paramètres de risque d'EDC.

Activités d'EDC sur le marché canadien

EDC fera bon usage de cette plus grande latitude en se concentrant sur les domaines où elle peut offrir la plus grande valeur, ce qui inclura des activités liées aux exportations qui auraient par le passé été régies par le Règlement et des activités liées au commerce intérieur pour lesquelles ses interventions aideront à renforcer la capacité du Canada et des entreprises canadiennes de commercer, aujourd'hui et demain. EDC s'attend à mener ses activités sur le marché national principalement dans le cadre de ses programmes existants.

Financement

Les activités qu'entreprendra EDC dans le cadre de son nouveau mandat sur le marché intérieur viendront compléter les produits et services offerts par les institutions financières et les assureurs commerciaux, ce qui lui permettra d'agir dans un espace commercial sans perturber les relations actuelles entre banques et clients. La Société s'entretient donc avec les banques canadiennes et la BDC, bilatéralement et dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE), afin de garantir la complémentarité et d'offrir un mécanisme par lequel les banques puissent faire connaître les besoins en matière de commerce intérieur et de commerce à l'exportation là où la capacité du marché est limitée.

En participant au PCE, EDC pourra, avec les représentants des principales banques du Canada et la BDC, cerner et communiquer l'information relative aux marchés et aux obstacles à l'augmentation du capital, ainsi que faire connaître et classer les transactions qui nécessitent une capacité additionnelle de la part d'EDC ou de la BDC, ou des deux.

L'activité de financement d'EDC dans le cadre de son nouveau mandat sur le marché national servira de complément à ce qu'offrent les institutions financières commerciales et la BDC. EDC assumera ses nouveaux pouvoirs en ce qui a trait au commerce et au marché intérieurs en complémentarité avec les produits et services offerts par les institutions financières commerciales et les fournisseurs d'assurance commerciaux. Conformément à son mandat de base, EDC continuera de proposer son appui à toutes les entreprises exportatrices.

Cautionnement

EDC travaillera en collaboration avec les sociétés de cautionnement et les banques canadiennes ainsi que ses clients afin d'augmenter la capacité de cautionnement sur le marché canadien dans tous les secteurs.

Par exemple, EDC apportera une capacité supplémentaire sur le marché canadien du cautionnement en offrant des services de réassurance. Le 9 avril 2009, EDC a annoncé la mise en place de son programme de cautionnement

sur le marché canadien destiné à l'industrie canadienne du cautionnement, aux termes duquel elle pourra faciliter jusqu'à 1 milliard de dollars canadiens en crédit de cautionnement au Canada en 2009; cette nouvelle capacité pourrait appuyer des contrats d'entreprises canadiennes d'une valeur allant jusqu'à 2 milliards de dollars canadiens. Une annonce d'EDC ne devrait pas tarder à propos du cautionnement sur le marché intérieur pour l'industrie bancaire canadienne.

Assurance crédit

Des discussions sont également en cours entre EDC et les assureurs-crédit canadiens présents sur le marché intérieur afin de conclure un accord pour augmenter la capacité à la disposition de ces sociétés au moyen de la réassurance et pour partager la couverture, si nécessaire, de manière à remédier à des lacunes sur le marché[1]. EDC préfère fournir une capacité par l'intermédiaire des assureurs-crédit présents sur le marché national. Cependant, il pourrait se révéler nécessaire, dans certains cas, d'assurer directement des entreprises canadiennes ou de couvrir des risques que le marché ne couvrira pas.

Un rapport sur ces discussions sera présenté aux autorités du gouvernement du Canada dans le Plan de la Société 2010-2014.

Rapports sur les activités d'EDC sur le marché intérieur en 2009

En vertu de la *Loi d'exécution du budget*, le gouvernement du Canada est tenu de présenter régulièrement des rapports d'étape au Parlement en ce qui a trait à toutes les mesures prévues dans le *Plan d'action économique du Canada*. Pour aider à préparer ces rapports, EDC fournit au gouvernement des renseignements sur le PCE (prêts et garanties), sur son activité de cautionnement et sur la façon dont elle offre une capacité de réassurance sur le marché national de l'assurance crédit.

De plus, le Plan de la Société 2010-2014 comprendra les projections d'EDC quant à ses activités sur les marchés d'exportation et sur le marché intérieur pour 2009 ainsi que pour la période de planification. Il fournira aussi des précisions sur toutes les activités d'EDC reliées au budget. EDC travaillera en étroite collaboration avec les représentants du MAECI, du ministère des Finances et du Conseil du Trésor dans la préparation du Plan de la Société qui sera présenté au ministre du Commerce international à l'automne 2009, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

EDC continuera de remplir aussi son mandat de base afin d'appuyer les entreprises canadiennes. EDC accroîtra ses communications sur les transactions importantes réalisées dans le cadre de son mandat de base et grâce à la nouvelle latitude qui lui a été conférée, de même que sur ses résultats trimestriels.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs relations de travail courantes, les employés de la Société communiqueront les particularités des plans d'EDC aux clients et aux partenaires dans les institutions financières. EDC remanie actuellement son site Web afin d'y inclure une page consacrée aux mesures qu'elle prend pour donner suite aux pouvoirs qui lui ont été conférés sur le marché intérieur.

La Société continuera de s'entretenir avec les représentants du MAECI et du ministère des Finances en ce qui a trait à la mise en œuvre des éléments du *Plan d'action économique du Canada* qui se rapportent à EDC.

Remarque

Comme l'expliquait le Plan de la Société 2009-2013, EDC finance ses besoins de liquidités sur les marchés financiers internationaux en empruntant par tous les moyens appropriés, y compris par l'émission d'obligations, de titres obligataires, de billets et d'autres preuves d'endettement. Bien que ce ne soit pas explicitement dit dans le Plan actuel, il est à noter que la Société peut solliciter un prêt auprès du ministre des Finances, payable sur le Trésor, au cas où elle n'a pas suffisamment accès aux marchés.

[1]EDC a conclu un accord de collaboration avec les assureurs-crédit canadiens le 14 mai 2009 afin d'ajouter sur le marché intérieur 1 milliard de dollars de crédit. Pour des précisions, visitez le http://www.edc.ca/french/docs/news/2009/mediaroom_16447.htm.